Trente-troisième année, N° 47. Le numéro 10 centimes Mercredi 26 février 1936.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin officiel	16.—	9.—	5.—

ETRANGER: Port en plus

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	20 » »
Mortuaires	16 » »

Compte de chèques post. IIc 485

En partie double

Le *Journal et Feuille d'Avis du Valais* nous est arrivé hier soir avec des reproches que nous ne croyons pas avoir mérités.

Il nous dit, entr'autres aménités :

M. Haegler paraître être un fervent disciple du principe concrétisé par le vers immortel du bon Lafontaine.

« La raison du plus fort est toujours la meilleure ».

En effet, pour restaurer la discipline dans le parti conservateur, le rédacteur du « Nouvelliste » affirme qu'il ne reste qu'une ressource, une seule : la minorité doit se soumettre à la majorité, loyalement obtenue, qu'il s'agisse de programme ou de candidats.

Pour notre part, nous refusons de nous soumettre à une décision de la majorité obtenue par un système de faveurs, que la conscience doit blâmer.

Nous nous refusons ensuite de nous rallier à un programme élaboré par la majorité aussi longtemps que ce programme ne correspond pas aux intérêts vitaux du pays ».

Il est possible que l'auteur de cet article soit un adversaire du suffrage universel. Il montre, du reste, le bout de cette oreille lorsque, quelques lignes plus haut, il s'insurge très nettement contre la notion de majorité à laquelle il mêle nous ne savons quelles considérations philosophiques et budgétaires, qui n'ont rien, absolument rien à voir dans ce débat d'idées.

Qu'on n'applique pas la loi du nombre à des principes supérieurs de doctrines immuables qui n'ont pas à être soumises au peuple avec le traditionnel *Acceptez-vous !*

Ceci exclu, aucune objection valable ne peut être opposée au suffrage universel et à la notion de majorité, dès que l'on admet le système démocratique.

Où cette notion n'existe pas, la démocratie n'est qu'une apparence.

On a beau inscrire le mot de république au frontispice de la Constitution, on reste sous le système oligarchique et le peuple n'est qu'un comparse dont on s'amuse et qu'on exploite.

Faut-il rappeler à notre confrère P... que tous les grands noms du Valais ont poussé eux-mêmes la notion de majorité jusqu'à ses plus démagogiques conséquences ?

Historien, il n'a certainement pas oublié qu'au referendum facultatif, ces messieurs, comme on disait alors, en pliant les genoux, ont fait prévaloir et adopter, de dépit ou par sincérité, le referendum obligatoire.

N'a-t-on pas vu, dès lors, des lois franchir le cap des consultations populaires à quelques centaines de voix? Le peuple s'étant prononcé, *causa finila est,* et l'on a pu en toute liberté d'esprit s'occuper d'autre chose.

Le suffrage universel, avec sa notion de majorité, est un fait acquis qui imprègne toute la vie politique en Suisse.

Au Grand Conseil, dans les Tribunaux, dans les Conseils communaux, dans la nomination des Comités de partis, c'est le nombre qui fait règle, et nous ne voyons pas comment le Conseil d'Etat échapperait à cette règle.

M. P... n'a pas soulevé des objections d'ordre philosophique quand, par 46 voix contre 43, le Grand Conseil a modifié le régime de la chasse et de la pêche. Pourtant, sur 89 votants et une dizaine d'abstentions, il lui serait permis d'ergoter avec sa thèse.

Mais non, la décision lui plaisant, il la juge sacrée, précisément en se basant sur la notion de majorité.

Nous n'aurons jamais cette attitude en partie double.

Le *Journal et Feuille d'Avis du Valais* fait très souvent allusion à une époque, au Conseil d'Etat, où M. Lorétan faisait pencher la balance du côté opposé. Cet argument est même devenu son dada.

Or, jamais, dans ces circonstances, le *Nouvelliste* n'a établi de *distinguo.* La majorité étant acquise, nous nous inclinons.

Telle est la différence essentielle entre M. P... et nous.

Nous laisserons de côté des tas d'histoires sur le budget, sur la Constitution, sur les compétences, sur un prétendu coup de force qui aurait été perpétré en 1925, et qui n'entrent pas plus dans cette discussion que les mérites de la grâce sanctifiante.

C'est une façon comme une autre de tout ensevelir dans une salade sans rien prouver sur le point qui intéresse.

Revenons au départ.

Le *Journal et Feuille d'Avis* écrit encore :

D'autre part, nous nous refuserons à accepter des candidatures imposées par la majorité d'un comité, si les candidats désignés ne sont pas des hommes capables et indépendants.

Nous ne voulons plus de ces majorités constituées, non dans l'intérêt du pays, mais dans l'intérêt de certains magistrats. »

C'est la révolte semée aux quatre vents du ciel.

Qui, oui qui donc décidera de la capacité et de l'indépendance des candidats !

Serait-ce par hasard, une école, un clan qui s'arrogerait le droit de prononcer *ex-cathedra* ?

Avec cette singulière thèse, la mèche resterait allumée.

Un homme jouirait de tous les talents et de toutes les vertus aux yeux du groupe ami et serait vérolé de tous les défauts imaginables aux yeux du groupe ennemi.

De même à propos du programme.

Si, dans l'élaboration d'une Charte électorale, la minorité ne se soumet pas aux décisions de la majorité, c'est l'anarchie dans le parti conservateur.

M. P... devrait nous avouer franchement que ce qu'il veut, c'est livrer assaut aux idées progressistes en exploitant les misères économiques et en ravissant à tout propos, et hors de propos, les inimitiés et les haines qui existent au sein du Conseil d'Etat.

Nous résisterons, ne pouvant rester hypnotisé indéfiniment devant des agitations qui n'aboutissent à rien, alors que le pays a besoin de calme et de paix.

Ch. Saint-Maurice.

P. S. — Nous méprisons l'épithète de courtisan, attendant de notre confrère le première geste d'indépendance vis-à-vis de gens dont il fait des dieux. Ce geste, nous l'avons eu, nous.

Qu'est-ce que le Temps ?

—o—

Il y a un peu plus d'un an, j'ai signalé à mes lecteurs l'apparition d'une étoile nouvelle dans la constellation d'Hercule, c'est-à-dire d'une étoile qui, de faible grandeur, a subitement augmenté d'éclat. De loin, nous avons donc assisté à un gigantesque incendie né probablement à la suite d'une formidable explosion. J'ai dit « de loin », car presque toutes les étoiles nouvelles apparaissent aux abords de la Voie Lactée, en des régions plus lointaines que celles où gravitent nos astres familiers. Et précisément, un astronome de Cambridge vient d'achever les calculs qui nous donnent très approximativement la distance de la Nova d'Hercule. Cette étoile, dont l'éclat s'affaiblit graduellement, se trouve à un peu plus de 11 quintillons de kilomètres.

Cela ne nous dit rien ? Alors pensez-vous que la lumière, qui vole à raison de 300,000 kilomètres à la seconde, a mis 1205 années pour nous parvenir de ce soleil lointain ? L'an dernier, à pareille époque, nous avons donc assisté à un incendie céleste qui s'est allumé au temps où régnaient chez nous les derniers représentants de la dynastie des Mérovingiens.

Ainsi tous les faits qui se passent sur la voûte céleste nous arrivent en retard. Les positions mêmes des étoiles, en raison de leurs mouvements propres, ne sont pas en réalité celles que nous voyons. Bref, aucun homme ne saurait décrire avec exactitude l'état actuel de l'Univers. Et cela, tout simplement parce que cet état ne peut être connu que par les ondes lumineuses qui forcément mettent un temps plus ou moins long pour arriver jusqu'à nous.

Supposez maintenant, que nous soyons instantanément transportés sur cette fameuse étoile nouvelle et qu'à l'aide d'un instrument puissant nous soyons à même de voir ce qui se passe sur la Terre. Nous assisterons évidemment aux faits et gestes des fameux rois fainéants dont je parlais plus haut.

En nous rendant, instantanément toujours, dans des étoiles ou des nébuleuses plus éloignées, nous verrions la Terre aux périodes géologiques, en ces temps lointains où des sauriens géants se disputaient les continents émergés.

Plus d'un savant ne rêverait-il pas de ce moyen pour contrôler les hypothèse que nous échafaudons sans répit et que nous renversons d'ailleurs aussi facilement qu'un ministère.

Mais il y a mieux encore et, sans avoir recours à l'artifice de Wells qui avait inventé sa machine à explorer le Temps, nous pouvons imaginer un procédé autrement suggestif et qui, appliqué, donnerait bien du fil à retordre à plus d'un philosophe.

Supposons que nous sommes sur une planète qui s'éloigne de la Terre avec une vitesse plus grande que celle de la lumière. Sur le globe qui nous emporterait ainsi sans que nous nous en doutions, les lois de la mécanique ne seraient pas changées ; nous enfoncerions un clou à l'aide d'un marteau comme nous le faisons ici. Nous aurions donc la même idée d'une cause produisant un effet.

Mais si nous nous avisions de braquer un télescope sur la Terre que nous avons quittée, puisque nous irions plus vite que la lumière, nous rejoindrions dans l'espace des portions de rayons lumineux de plus en plus anciens, si bien que nous verrions les événements terrestres se dérouler à rebours. Un clou ressortirait du bois au lieu de s'enfoncer, les hommes marcheraient à reculons. Nous même, en regardant notre image terrestre, nous nous verrons rajeunir ; aux générations actuelles succéderaient les générations passées. Napoléon naîtrait avant Henri IV qui, lui-même, précéderait Charlemagne. L'Histoire, en somme, se déroulerait à la façon d'un film de cinéma qu'on tournerait à l'envers.

Pour nous, il y aurait encore succession et si nous ne connaissions pas le « truc » dont nous sommes victimes, c'est-à-dire notre course dans les espaces, plus rapide que celle de la lumière, nous nous demanderions comment les causes et les effets peuvent être intervertis.

Par des considérations purement rationnelles, j'ai montré dans mon ouvrage : **Pour comprendre la Philosophie,** que la constatation de la succession n'explique pas le Temps. La physique nous incite aux mêmes conclusions, mais pour distinguer l'avant de l'après, nous ne sommes pas plus avancés : Les scènes déroulées par un film qu'on passe à rebours dans un appareil de cinéma sont encore inscrites dans le Temps.

Alors, qu'est-ce donc que le Temps ? « Si personne ne me le demande, écrivait Saint-Augustin, je le sais ; mais si je veux l'expliquer à qui me pose la question, je ne le sais pas. »

Depuis le IVme siècle, plus d'un philosophe a médité ces paroles, mais jusqu'ici je ne sache personne qui ait pu résoudre toutes les énigmes que nous pose la question du Temps.

Abbé Moreux,
Directeur
de l'Observatoire de Bourges.

Méditations devant la T. S. F.

—o—

« *Choisir* », *l'excellent hebdomadaire* de la Radio et du Cinéma, publie une méditation du P. Sertillanges :

Devant mon poste de T. S. F., je me place en contemplateur. Je tourne lentement le bouton magique, et, en peu de moments, je me trouve ici, là, partout ; j'entends les bruits du monde. Un théâtre, une salle de conférence ou de concert, une église, une synagogue, une académie, une place ou un studio isolé m'apparaissent par le truchement des sons. J'assiste à des funérailles royales, à des congrès, à des fêtes sportives, à des cérémonies en plein air, à des messes et à des meetings. Les bruits de Londres, d'Amsterdam, de Berlin, de Rome, de Lourdes et de Madrid s'entrecroisent sur Paris où je les cueille.

Je me sens transporté plus qu on ne vient à moi. Immobile, je voyage. Je jouis de l'ubiquité. J'habite toute la terre. J'entends tous ceux qui parlent ou chantent, ou crient, ou chuchotent. J'entends aussi ceux qui écoutent et dont la rumeur n'est pas moins perceptible, pas moins distincte que celle des paroles et des chants.

J'imagine les conversations dont quelques mots affleurent à la surface du bruit, échanges sur ceci et sur cela, questions d'affaires, de ménage, de toilette, de prestige, de métier, bribes de conflits, menus éclats de joie ou de triomphe.

En esprit, je totalise. Je rêve d'un cerveau assez vaste et assez puissant pour tout entendre à la fois, sans confusion comme on écoute la « Symphonie » avec chœurs, la « Messe en ré » ou la « Messe si mineur », ces cathédrales sonores...

Il y a, disent les savants, une noosphère, ou sphère de la pensée, comme il y a une biosphère, ou sphère de la vie, une lithosphère rocheuse et argileuse, une pyrosphère au centre embrasé et une sphère générale appelée globe. J'écoute le chant de la sphère voyageuse qui m'emporte. J'écoute le ronflement ou le soupir du vent qui s'enfle ou qui s'apaise au-dessus du rouet astral. Le chant des ondes est multiple et un ; le cantique de la vie a beaucoup de couplets et une seule reprise ; à la voix de chacun la voix des autres fait addition, et il n'y a qu'une somme. Je comprends le discours haché, dispersé, furtif, hostile et cependant solidaire, Je perçois ce qui se dit ici, là, partout ; cela m'échappe ; je le ressaisis plus loin et plus profond ; à la fin, tout se dissout dans un seul murmure et j'entends la voix de l'humanité comme la voix de mon cœur.

C'est qu'en effet derrière le discours sonore il y a l'âme, comme derrière l'âme et la communauté des âmes, il y a Dieu.

LES ÉVÉNEMENTS

Beaucoup de mots pour ne rien dire

—o—

M. Eden a prononcé à la Chambre anglaise des Communes un long discours qui, même résumé, ne remplit pas moins de trois ou quatre grandes colonnes de journal.

C'est beaucoup, en somme, pour n'avoir rien dit.

M. Anthony Eden s'est acquis au Parlement anglais et dans le pays une certaine réputation de fermeté, en contraste avec la manière onctueuse et louvoyante de quelques-uns de ses prédécesseurs. Depuis un mois, cependant, bien des gens le soupçonnent d'avoir changé. Aussi attendait-on avec le plus vif intérêt son premier discours de chef du Foreing Office aux Communes. On l'a entendu, et l'on peut dire que si M. Eden est toujours capable de parler ferme et d'aller droit au but lorsque les circonstances l'exigent, il sait être aussi, quand il le faut, un modèle de circonspection.

Ainsi, il n'a absolument pas dissipé les soupçons de l'Opposition. Nous ne savons même pas s'il est arrivé à les atténuer.

M. Eden estime que les sanctions déjà appliquées jouent efficacement. Leur effet, selon lui, est continu et cumulatif, et il doit en fin de compte servir le but de la S. d. N., qui est de provoquer la cessation des hostilités.

La sanction pétrolière doit être considérée de la même manière.

Il faut la juger, a-t-il dit, selon le même critère et savoir si son application contribuera à arrêter la guerre, car tel est le but des nations à Genève. C'est dans cet esprit que nous devons l'examiner et que le gouvernement l'examinera et prendra sa décision. Cette décision n'est pas encore prise. Le gouvernement procède encore à l'examen des rapports des experts. Les autres gouvernements en font autant et les rapports seront bientôt discutés à Genève. Le gouvernement britannique estime que plus tôt cette discussion aura lieu et plus vite on obtiendra une décision, mieux cela vaudra. Nous avons avancé la réunion de ce comité. D'ailleurs, le gouvernement britannique ne s'est départi ni de sa première décision de novembre dernier, ni de ses principes en ce qui concerne la sanction pétrolière, ni de sa résolution de prendre part entièrement avec les autres nations à toute action collective que la S. d. N. pourrait décider de poursuivre dans cette affaire.

Je tiens en outre à assurer la Chambre que la politique du gouvernement britannique continue à viser au maintien d'une résistance ferme et collective à l'agression et qu'il sera guidé dans sa tâche par l'esprit du pacte même. Nous ne ferons preuve d'aucune faiblesse ni d'aucune hésitation avant la signature de la paix.

Voilà, une fois de plus, qui est clair. M. Eden, qui partira dimanche prochain pour Genève, ira les mains libres. Une fois à Genève, il verra. Mais n'est-ce pas déjà tout vu en ce qui concerne le pétrole ?

Là pourtant ne s'arrête pas l'affaire, et à nouveau l'on a pu constater que le gouvernement britannique peut changer d'hommes, et en apparence de méthodes, mais que sa politique ne varie pas et ne s'écarte pas de la ligne qu'il s'est tracée.

On aurait cru entendre sir Samuel Hoare lorsque M. Eden a déclaré que le gouvernement considère que le rapport de septembre dernier du Comité des Cinq du Conseil de la Ligue devrait servir de base à de nouvelles tentatives de conciliation en vue d'une paix équitable entre l'Italie et l'Abyssinie.

Mais là où M. Eden diffère de son prédécesseur, c'est lorsqu'il ajoute qu'aux yeux du Cabinet de Londres, c'est à Genève seulement que les négociations doivent être reprises.

Au fond, on ne peut s'empêcher de se dire que le grand tort de sir Samuel Hoare et de M. Laval fut de ne pas faire passer tout d'abord leur fameuse proposition par Genève. Instruit de leur expérience, M. Eden, qui a parlé après une longue séance du Cabinet sur la politique étrangère, a exprimé sa certitude que si les deux belligérants étaient disposés à accepter les bons offices de la Ligue, le mécanisme du Comité des Cinq serait encore disponible.

L'invitation à l'Italie est précise.

L'Italie et la sanction pétrolière

On dément formellement, dans les milieux officiels français, les nouvelles publiées à l'étranger selon lesquelles le gouvernement italien aurait communiqué au gouvernement français son intention de dénoncer les accords Mussolini-Laval du 7 janvier 1935 en cas d'aggravation des sanctions.

On ajoute, dans ces milieux, que, si une aggravation des sanctions se produisait, le gouvernement italien se réservait tout simplement de reprendre sa liberté d'action, ainsi qu'il l'a déjà fait savoir par des déclarations réitérées.

On dément aussi que la flotte italienne ait reçu l'ordre de se tenir prête pour le 2 mars.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les bandits à l'œuvre

—o—

Alors qu'elle regagnait son domicile, 2, avenue d'Orléans, à Paris, la nuit dernière, vers 2 heures, Mme Marie Tessière gérante d'un café Biard, qui était accompagnée par deux de ses employés, fut attaquée rue Sophie-Germain, à la hauteur du numéro 16, par deux malfaiteurs qui la frappèrent brutalement et lui dérobèrent son sac à main renfermant 10 mille francs.

Ses agresseurs ont pris la fuite dans une auto qui, portières ouvertes, stationnait à proximité.

En déposant plainte au commissariat du quartier de la Santé, Mme Tessière a pu donner un signalement assez précis des malfaiteurs qui paraissent être des étrangers, âgés de 20 à 25 ans, taille 1 m. 65, très maigres, vêtus de pardessus sombres et de chapeaux mous. Le numéro de la voiture a été également relevé. Il s'agit d'un véhicule volé au cours de la nuit.

L'enquête se poursuit.

Hier encore, au début de l'après-midi, le commissaire de police du quartier de la Folie-Mérincourt avisait la direction de la police judiciaire qu'une agression commise par des bandits s'était produite dans la matinée au domicile de M. Hirsch, 7, boulevard Voltaire.

La cuisinière de M. Hirsch avait été trouvée ligotée.

Quant aux bandits, qui s'étaient emparés d'une somme d'argent, ils purent être arrêtés. Ils étaient au nombre de trois.

La police judiciaire, de concert avec le commissaire de police, poursuit son enquête sur cette affaire, qui pourrait amener la capture d'une bande particulièrement dangereuse, de malfaiteurs.

—o—

Un attentat à Colombo

—o—

Il échoue. Mais il fait néanmoins 5 morts

Un attentat a été commis, lundi, contre un membre du Conseil d'Etat de Colombo, l'île de Ceyland, nouvellement élu.

Quatre hommes et un jeune garçon ont été tués par des balles de revolver. La personnalité visée n'a reçu que des blessures sans gravité.

—o—

Un assassin court la mer

Le Grec Zaïmis, qui tua à Sainte-Maxime, d'un coup de fusil, le gendarme Conforti, et qu'on recherche en vain depuis quatre jours, entre Sainte-Maxime et Toulon, aurait, d'après la police niçoise, réussi à gagner Nice.

On croit, en effet, que Zaïmis était dans cette ville il y a 48 heures et qu'il serait parvenu, on ne sait encore comment, à s'embarquer à bord d'un voilier espagnol qui a transporté des marchandises à Nice et qui serait actuellement en route vers Marseille, où il débarquera une autre partie de sa cargaison.

La police marseillaise, qui a été avisée, a pris toutes les mesures utiles pour que le voilier soit arraisonné dès son arrivée en rade et qu'une minutieuse visite soit effectuée à bord.

On ne sait quand le voilier arrivera dans les eaux marseillaises, car il n'a pas encore été signalé par les sémaphores les plus rapprochés.

—o—

Une tribu tibétaine est en proie à la terreur de la lèpre

Un voyeur de retour du Tibet rapporte qu'une grave épidémie de lèpre sévit parmi la tribu des Nosas. Il raconte que la terreur qu'éprouvent les habitants d'être atteints de cette terrible maladie, les pousse à des actes de cruauté sans précédent. Les lépreux sont jetés vifs dans de grandes fosses qui sont aussitôt recouvertes de terre.

Les malades riches et qui, normalement, après la mort, devraient avoir l'honneur de la crémation, sont jetés vivants sur le bûcher. Une centaine de malheureux auraient déjà subi cette fin cruelle.

—o—

Les aventures de Mlle Cotillon

Mlle Cotillon, dont nos lecteurs connaissent les exploits, et qui dirige actuellement un bar-épicerie, boulevard des Batignolles, à Paris, a eu la surprise, au moment où elle voulait se parer de ses bijoux, de constater la disparition d'une bague d'une valeur de 400,000 francs.

Mlle Cotillon a déclaré :

— J'avais montré hier soir ma bague à une amie qui l'avait essayée. Je me suis aperçue en me levant ce matin que je n'avais plus mon « solitaire ».

Je suis sûre que cette amie m'a rendu ma bague, mais il y avait tant de monde chez moi que je ne me rappelle plus ce que j'en ai fait. »

Mlle Cotillon a donc porté plainte au commissariat de la Plaine-Monceau.

Or, on apprenait, hier, que l'inspecteur Romand avait découvert la bague en question dans un des gants de Mlle Cotillon.

—o—

M. Flandin contre « La Garçonne »

Au Conseil de Cabinet, M. Flandin, ministre des affaires étrangères, a présenté une demande tendant à interdire l'exportation du film « La Garçonne ? », tiré du roman de Victor Margueritte, qui passe actuellement dans un cinéma parisien.

—o—

A Paris, un Suisse massacre sa famille

Rue d'Armaillé, à Paris, un musicien de jazz, M. Eugène Nicolini, d'origine suisse, 29 ans, a tiré sur sa femme, 25 ans, deux balles de revolver, puis a tué son fils Jacques, âgé de 4 ans, d'une balle dans la tête et s'est ensuite suicidé d'une balle au cœur.

Le motif présumé de ce drame serait une mésentente. Mme Nicolini a été transportée à l'hôpital Beaujon dans un état grave.

NOUVELLES SUISSES

Deux gros procès à propos du tabac

—o—

La première section civile du Tribunal fédéral a jugé la semaine dernière deux procès d'une grande importance commerciale dont l'issue était attendue avec une certaine tension par les milieux intéressés. Dans les deux cas, il s'agissait de la fabrication et du commerce des tabacs plus spécialement des prix de vente minima fixés par l'Union suisse des fabricants de tabacs.

Le premier de ces procès était issu d'une convention passée en 1928 entre l'union des fabricants et un certain Israel Schmuklersky, propriétaire d'un bazar à Zurich. Il s'agissait à ce moment de mettre un terme au gâchage pratiqué par Sch., mais cette tentative resta vaine. Sch. signa la convention, mais il continua néanmoins ses procédés. L'union des fabricants lui réclama alors une peine conventionnelle de 50,000 francs. Le Tribunal de commerce de Zurich admit la demande pour un montant réduit de 20,000 francs et cet arrêt fut confirmé par le Tribunal fédéral.

Le second procès fut intenté par l'Union des fabricants à un certain Edouard Schweizer-Hauser, à Zurich. La demanderesse reprocha au défendeur d'avoir entretenu des rapports d'affaires avec des fabricants non affiliés à l'union et avec des revendeurs boycottés par elle. L'union lui réclamait le paiement d'une peine de 20,000 francs et cette demande a été admise dans sa totalité tant par le tribunal de commerce de Zurich que par le Tribunal fédéral.

—o—

Pétition communiste

Le parti communiste genevois a déposé lundi, au secrétariat du Conseil administratif de la ville de Genève, une pétition demandant la démolition d'une série d'immeubles pour donner du travail aux chômeurs et proposant que cette dépense soit payés par le 20 % des centimes additionnels supplémentaires sur les revenus supérieurs à 12,000 francs et sur les fortunes de plus de 100,000 francs.

La pétition est accompagnée de 4800 signatures.

—o—

Noyé près du lac de Bret

—o—

On a découvert ce matin, noyé dans le Forestay, M. Adrien Chappuis, 68 ans, domicilié au lac de Bret (Vaud).

Le défunt, qui était très connu dans la contrée, s'est égaré en rentrant à son domicile hier soir. Peu-être a-t-il été pris d'un malaise ? C'est ce que l'enquête établira.

La levée du corps a été faite ce matin par M. le juge Warnery, M. le Dr Lanz, de Chexbres, et la gendarmerie.

Cette fin dramatique a causé une vive émotion au lac de Bret.

—o—

Les lettres de menace

—o—

A Rheineck (Rheintal), la police a pu arrêter avec l'aide d'un chien policier deux jeunes gens, l'un Autrichien, l'autre sans nationalité, qui avaient adressé une lettre de menace à un commerçant de Berneck, lui demandant de déposer à un endroit déterminé une somme de 200,000 fr.

* * *

La police d'Arbon a arrêté un jeune apprenti, âgé de 18 ans, qui avait adressé une lettre de menace à une dame fortunée, vivant seule à Arbon, en lui demandant de déposer une somme de 50,000 fr. à un endroit déterminé. La police prévenue put mettre la main au collet du jeune malfaiteur, qui était porteur d'un gros couteau et qui a fait des aveux.

—o—

La Confédération et les studios suisses

—o—

Un communiqué d'allure officielle dit ceci à propos du projet de studios suisses du cinéma :

La question de la création d'une industrie suisse du cinéma a été soulevée à diverses reprises ces derniers temps. On n'ignore pas que plusieurs villes se sont déjà mises sur les rangs. Montreux notamment pour la Suisse romande, où des études étendues ont déjà été faites à ce sujet. Il convient néanmoins de rappeler à ce sujet que la commission d'étude désignée par le Département fédéral de l'intérieur, a été chargée d'étudier à fond la question, notamment les avantages éventuels présentés par les diverses régions intéressées, et de soumettre ensuite des propositions au département. Ce dernier ne pense pas être en mesure de prendre une décision quelconque à ce sujet avant d'être en possession de ces propositions, qui ne lui seront sans doute pas transmises avant le courant de l'été. Ainsi la question de l'octroi éventuel d'une subvention fédérale pour la construction d'un studio suisse de cinéma reste entièrement ouverte. Le département ne prendra une décision que lorsqu'il sera en possession du résultat des travaux de la commission d'étude et sans tenir compte du fait que des subventions auraient déjà pu être promises à certaines ville par des communes et cantons. On apprend encore qu'en aucun cas il ne peut s'agir d'une participation financière durable de la Confédération à une entreprise de ce genre. Il serait plutôt question de l'octroi d'une subvention unique au titre de la création d'occasions de travail, ce qui laisse prévoir que finalement la question devra être aussi examinée par le Département fédéral de l'économie publique. Il est donc tout à fait prématuré de vouloir discuter déjà maintenant du montant éventuel de la subvention fédérale. Au surplus, les autorités compétentes attachent pour le moins tout autant d'importance à la création d'une Chambre du cinéma, afin de pouvoir mettre un peu d'ordre dans un domaine qui aujourd'hui en a fort besoin.

—o—

Les skieurs et la propriété

Le Conseil d'Etat glaronais propose de rejeter une demande présentée par plusieurs ski-clubs glaronais et la Société cantonale de développement pour que soit autorisé l'accès des champs et prairies privées aux skieurs, s'il n'en résulte pas un dommage notable pour le propriétaire et moyennant réparation des dommages subis. Le Conseil d'Etat considère inadmissible en droit pareille atteinte aux droits de la propriété privée. D'ailleurs cette atteinte n'est pas indispensable, car le sport du ski s'est développé malgré cela. On ne peut nier que souvent les skieurs passent sur des terrains presque dégarnis de neige. Les skieurs — ceux d'autres cantons en particulier — agissent souvent comme si tout le monde leur appartenait ; ils forcent les chalets, s'y installent commodément sans manifester la moindre reconnaissance, sans demander la permission du propriétaire et sans l'indemniser. En pratique il serait très difficile de réclamer une indemnité, car il n'est pas possible de retrouver les skieurs.

—o—

Un tunnel qui va être démoli

L'administration de la Compagnie du chemin de fer du sud-est a décidé de démolir le tunnel du Rabennest entre Biberbrücke et Einsiedeln. Le conseil du district d'Einsiedeln a décidé d'accorder une subvention de 8 % sur les salaires qui seront payés pour ce travail, qui sera en partie réservé à des chômeurs du district. La Compagnie s'engage à ne pas utiliser de machines pour ce travail.

—o—

Interdictions de sociétés politiques étrangères

Le Front national schaffhousois a déposé au Grand Conseil une motion demandant l'interdiction de toute activité politique d'étrangers dans le canton de Schaffhouse, et la dissolution d'organisations politiques suisses affiliées à une organisation internationale. D'autre part, le Conseil d'Etat est invité à faire des démarches pour que ces interdictions soient étendues à tout le territoire de la Confédération. Cette motion est conforme à celle déjà déposée au Grand Conseil de Zurich par le Front national.

—o—

Il succombe à ses blessures

M. Paul Kern, ouvrier à Gansingen, Argovie, père de 9 enfants en bas âge, blessé il y a trois semaines par une explosion tardive au cours de travaux de drainage effectués près de Gansingen, a succombé à ses blessures à l'Infirmerie de Laufenbourg.

LA RÉGION

Misérable, il couchait sur un matelas de billets de banque

Des voisins, supris de ne pas voir M. Jean Bois, âgé de 78 ans, ouvrier agricole, vaquer à ses occupations, au hameau de Malchamps, à Feigères (Haute-Savoie), prévinrent le maire de la commune.

Un médecin constata alors que le décès était naturel et remontait à trois jours.

La gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois vint procéder à une enquête.

Dans le sordide taudis où Bois couchait sur une botte de paille disposée au fond d'une caisse. les gendarmes découvrirent une trentaine de mille francs en espèces et deux livrets d'épargne, l'un de la ville de Genève de 11,500 francs suisses, et l'autre de la ville de Gex de 13,000 francs français.

On recueillit également un carnet portant une liste de valeurs et alors que M. Lucas, juge de paix, effectuait, après avoir rompu les scellés, de nouvelles recherches, il découvrit dans une valise des titres de rente nominatifs pour une valeur de 120,000 francs.

Ainsi Jean Bois vivait misérablement à côté d'une fortune dépassant deux cent mille francs.

—o—

Macabre découverte

Fin janvier, un ouvrier agricole employé à Mornex, Haute-Savoie, M. Antonio Bischero, Italien, disparaissait de son domicile et toutes les recherches entreprises demeuraient vaines.

Hier matin, à Mornex, un passant avait son attention attirée par deux jambes apparaissant à travers des broussailles. S'étant approché, il constata la présence d'un cadavre et avisa aussitôt la gendarmerie de Reignier, qui identifia le corps comme étant celui de l'infortuné ouvrier.

L'enquête n'a pu encore permettre d'établir s'il y a eu accident ou suicide.

—o—

Un homme atteint par le tram

Un tram de la ligne 12, ayant comme conducteur M. Siméon Imperiati, avait quitté Moillesulaz à 22 h. 15, se dirigeant sur Annemasse. Il arrivait au lieu dit La Forge quand le wattman, M. Rodolphe Pulver, vit avec stupeur le corps d'un homme étendu sur la voie. Sans perdre son sang-froid il déclencha le frein de sécurité et bloqua son véhicule sur une distance de 2 à 3 mètres. Malheureusement, l'homme, âgé de 70 ans environ, avait été coincé par le chasse-corps et il fallut que des témoins le dégageassent de sa fâcheuse position. Il portait une blessure profonde à la tête et des contusions multiples au visage. Mais son état, quoique grave, n'inspirait pas d'inquiétudes immédiates.

Un automobiliste de passage, se chargea de transporter le blessé à Annemasse tandis que la gendarmerie de Gaillard procédait à l'enquête d'usage. Aucune faute ne peut être imputée au wattman.

L'identité du blessé — qui s'était évanoui sous le choc et qui parraissait avoir bu quelque peu — n'a pas pu être établie, car il ne portait pas de papiers.

NOUVELLES LOCALES

Chômage et chemins de fer privés

—o—

On nous écrit :

Une des solutions préconisées pour enrayer le chômage consiste à diminuer les heures de travail, ce qui permettrait, dit-on, de faire travailler plus de bras pour accomplir la même besogne. L'argument a peut-être quelque valeur dans les métiers, les usines où il est plus facile de sérier le travail, d'organiser des équipes. Mais il en va tout différemment dans les entreprises de transport, surtout dans les chemins de fer dont l'exploitation dépend de facteurs très complexes. La loi fédérale sur l'organisation des chemins de fer l'a compris puisqu'elle prévoit, à son article 16, des allégements nécessaires à la rigide semaine de 48 heures.

Récemment, le problème s'est posé, pour une Compagnie de chemin de fer, d'augmenter d'une demi-heure la journée de travail pour assurer certaines courses demandées par le public. Comme il ne pouvait être question d'augmenter le

---

51 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

La mission Sainte-Marie

— Vite, prenez vos fusils ! répondit aussitôt l'officier. Défendez-vous comme vous le pourrez contre ces bandits. Il faudra qu'ils vous passent sur le corps avant de porter la main sur ces innocents ! Nous avons promis au commandant !...

Les paroles énergiques de d'Ortignac se perdirent au milieu du tumulte de la lutte implacable qui commençait.

Encouragés par l'arrêt subit de la mitrailleuse, les diables jaunes enjambaient les corps de leurs congénères qui gisaient le long des degrés et qui étaient tombés au début de l'attaque. En quelques instants, un terrible corps-à-corps s'engagea, tandis que les réguliers s'efforçaient vainement d'intendire l'accès des fenêtres aux autres groupes de massacreurs qui s'introduisaient de toutes parts dans le vieux temple...

Debout sur le seuil, faisant tournoyer par le canon tout autour de sa tête une carabine dont il venait de se saisir et qu'il utilisait comme une massue, Tugdual Cloarec combattait comme un lion pendant que, auprès de lui, d'Ortignac et No-Hu déchargeaient rageusement les barillets de leurs revolvers contre la multitude hurlante des assaillants, abattant à chaque coup un adversaire, mais les diables jaunes étaient malheureusement si nombreux, que dix se dressaient aussitôt dès que l'un d'eux tombait. Bientôt, atteint d'un coup de sabre en pleine nuque et de deux balles dans la poitrine, le major s'écroula pour ne plus se relever tandis que l'enseigne, la joue balafrée par un projectile, continuait toujours de résister auprès de ses matelots avec l'énergie du désespoir.

L'affluence sans cesse croissante des assaillants devenait telle que, bientôt, Din-Hou ne douta plus du résultat de l'attaque qu'il avait engagée. En dépit des pertes considérables qu'ils avaient subies, les diables jaunes allaient pouvoir anéantir la poignée d'hommes qui leur défendait l'accès de la Pagode au toit rose. Il leur serait ensuite facile de massacrer tous, les pauvres êtres sans défense qui se pressaient peureusement les uns contre les autres et qui, le yeux démesurément agrandis par la terreur, assistaient au combat implacable en train de se livrer à l'entrée de leur retraite...

N'écoutant que son courage, Sadie Farwell s'était portée auprès des matelots. Armée d'un revolver, la courageuse créature se défendait avec rage, s'efforçant, elle aussi, d'endiguer la ruée des assaillants. Les vêtements déchirés, les cheveux en désordre, elle participait vaillamment à l'héroïque résistance...

Néanmoins, en dépit des efforts désespérés qu'ils multipliaient, les défenseurs qui survivaient encore ne se faisaient plus aucune illusion au sujet de l'issue de la lutte engagée. Accablés sous le nombre, ils allaient inévitablement être submergés ! Déjà deux matelots et trois réguliers, avaient succombé. L'acharnement sans cesse croissant des pillards paraissait bien près de triompher de l'indomptable énergie des occupants du vieux temple.

Les groupes des acolytes de Din-Hou commençaient à s'infiltrer dans le vaste refuge, écrasant ou entourant de toutes parts les malheureux qui résistaient encore quand, tout à coup, dominant les clameurs et le tumulte du corps-à-corps, une assourdissante explosion se fit entendre. Avant que les assaillants eussent eu le temps de se rendre compte de ce qui leur arrivait, un obus venait éclater au milieu des groupes qui se portaient à l'assaut de la pagode, aussitôt suivi de plusieurs autres. Des corps déchiquetés, et sanglants s'écroulèrent au milieu de nuages de fumée, tandis que de grands vides se produisaient au milieu de la foule compacte de pillards, et que quelques-uns de ces derniers, épouvantés, par cette pluie meurtrière qui leur tombait ainsi du ciel au moment où ils croyaient se précipiter à la curée, s'éparpillaient, épouvantés.

Sur les degrés du temple, Din-Hou et ses fidèles s'étaient arrêtés, interdits. Les explosions qui se succédaient sur les pentes environnantes, provoquant des pertes sévères parmi les groupes de leurs acolytes ne manquaient pas, évidemment, de les prendre au dépourvu. Interrompant leur progression, ils s'arrêtèrent, s'efforçant de se rendre compte de la cause de cette intervention intempestive et meurtrière. De leur côté, les derniers défenseurs, encouragés, profitaient du répit qui leur était ainsi providentiellement accordé pour attarder leurs regards en direction du Yang-Tsé.

Bientôt, la voix vibrante de Tugdual Cloarec se fit entendre :

— Saint Guénolé ! Nous sommes sauvés! Les canonnières !

Le brave garçon ne s'était pas trompé. La brume qui s'était abattue sur le fleuve dès les premières heures de la matinée s'était dissipée peu à peu sous l'ardeur des rayons d'un bienfaisant soleil. Maintenant on pouvait distinguer très nettement les silhouettes de dix bâtiments, qui remontaient le courant du Yang-Tsé et qui, sans plus attendre, ouvraient le feu contre les groupes de pillards qui entouraient la pagode, et se précipitaient à l'assaut.

— Allez-y, les gars ! Nous sommes sauvés ! hurla d'Ortignac...

S'emparant d'armes qui étaient tombées autour d'eux, les derniers survivants, accompagnés de Sadie Farwell, voulurent rejeter au bas des degrés, les quelques chinois qui s'y trouvaient encore, mais les assaillants ne leur laissèrent pas le loisir de reprendre le corps-à-corps qu'ils avaient abandonné quelques instants auparavant.

(La suite en quatrième page.)

LA RÉCAPITULATION DES ÉLECTIONS ESPAGNOLES

Deux enfants se noient dans la Massa

Un gardien de Saas-Fee perdu dans la montagne

nombre des agents, pour des raisons financières, le personnel a compris qu'il fallait faire l'effort demandé. Le résultat est qu'actuellement tout le monde est content, avec un supplément de travail, tandis que si la Compagnie avait dû réduire ses courses, faute de pouvoir engager de nouveaux agents, c'eût été le renvoi d'une quinzaine de ceux-ci. D'autre part, n'oublions pas que le travail du personnel roulant alimente les ateliers de réparations, que tous les services sont solidaires, que l'arrêt du travail chez les uns provoque immédiatement le chômage des autres.

C'est pourquoi, le manque de trafic, dû à la crise, enregistré par la plupart des Compagnies de chemin de fer, forcera probablement plusieurs d'entre elles à réduire les vacances et à augmenter la durée moyenne du travail pour éviter une faillite financière.

Le personnel, dans la plupart des cas, se rend parfaitement compte de cette situation critique et, plutôt que de perdre son poste, accepte momentanément les sacrifices qu'exige l'arrêt des affaires.

—o—

Régularisation internationale du Rhin

On nous écrit :

Le Conseil fédéral vient de nommer une Commission de cinq experts qui a pour tâche de préaviser sur quelques questions relatives à la régularisation du Rhin entre l'embouchure de l'Ill et le lac de Constance.

Nous relevons avec plaisir que M. Charles de Torrenté, le distingué ingénieur du Rhône, à Sion, fait partie de cette commission.

Les expériences faites au sujet du Rhône en Valais rendront des services à cette commission. L'étude qui va être entreprise concernant le Rhin fournira sans doute des indications intéressantes pour le régime de notre fleuve. Nos vives félicitations.

—o—

Appareils à distiller mis hors d'usage

« L'art. 25 de la loi fédérale sur l'alcool dit que la Confédération réduit le nombre des appareils à distiller par rachat amiable... Après le rachat d'une distillerie domestique, aucune autre distillerie domestique ne pourra plus être exploitée sur le même domaine.

» Cet article exprime la volonté de diminuer progressivement la fabrication de l'eau-de-vie ou tout au moins de la réduire aux exploitations mieux installées et plus facilement contrôlables. Pendant l'exercice 1934-1935, la régie des alcools a acheté 1354 appareils et, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'alcool, 2187 appareils provenant de distilleries domestiques et de distilleries professionnelles. Ces alambics ont été livrés au vieux fer. Les achats d'appareils ont coûté à la régie fr. 384,000. Selon le dernier recensement effectué, il y avait encore, en Suisse, 38,400 appareils à distiller, dont une grande partie n'est plus en usage il est vrai. Mais, comme le dit rapport de la Régie des alcools, on constate à tout instant que dans bien des régions, le fait de posséder un alambic sans être inquiété et le droit de distiller son eau-de-vie sont considérés comme des attributs essentiels de la liberté. »

—o—

La contribution de crise

Sous la présidence de M. Blau, directeur de l'administration fédérale des contributions, une conférence a eu lieu hier, au Palais fédéral, avec les autorités cantonales chargées d'assurer la perception de la contribution fédérale de crise.

Des instructions ont été établies pour assurer le prélèvement uniforme de la seconde tranche dans toute la Confédération.

—o—

Tragique noyade de deux enfants

On nous écrit :

Deux garçonnets de la commune de Bitsch, dans le Haut-Valais, les petits Hermann Lagger, fils de Joseph, et Jean Ritz, fils d'Ignace, trompant la surveillance de leurs parents, ont quitté le village dans la soirée de lundi, se dirigeant vers la Massa. Tard dans la nuit, ils n'étaient pas encore rentrés au foyer paternel. L'alarme fut donnée et l'on organisa des battues dans le voisinage une bonne partie de la nuit. Inutilement d'ailleurs. Les deux bambins, âgés respectivement de 6 et 5 ans, restaient introuvables.

Les recherches se prolongèrent dans la matinée de mardi, avec l'aide de la gendarmerie. Elles aboutirent à la découverte des deux petits corps dans le cours du Rhône, non loin de l'embouchure de la Massa.

On ignore naturellement ce qui s'est passé exactement. Il est à supposer que les deux enfants se sont éloignés du village en jouant dans les prés. Sans s'apercevoir de la distance, ils sont arrivés vers la Massa où ils sont tombés l'un après l'autre, en cherchant peut-être à se porter mutuellement secours. Il est possible aussi que, pris par la nuit, effrayés par les ténèbres, ils n'aient pas su retrouver leur chemin et qu'ils soient allés droit au gouffre.

La sympathie de tous est acquise aux famille Ritz et Lagger dans cette douloureuse épreuve.

—o—

Le gardien de la cabane „Britania" a disparu

Dimanche dernier le gardien de la cabane Britania, située au-dessus de Saas-Fee, M. Aloïs de Kalbermatten, entreprenait une tournée en ski sur les glaciers environnants. Jusqu'à maintenant il n'est pas rentré. On craint qu'il n'ait trouvé la mort dans une crevasse du glacier.

—o—

Pour la vigne

Le Département de l'Intérieur tient à la disposition des personnes qui lui en font la demande, la brochure sur les différentes tailles du Chasselas (Fendant) telles qu'elles se pratiquent en Suisse romande pour le prix de 20 centimes.

L'opuscule sur la « Fumure de la Vigne » est remis gratuitement.

Département de l'Intérieur.

—o—

Un vol à Zermatt

Une négociante de Zermatt a eu la surprise désagréable de constater qu'un inconnu avait pénétré dans son magasin et lui avait dérobé 250 fr. Plainte a été déposée.

—o—

Un forcené

La police a arrêté, dimanche, le nommé Emile Friedli qui faisait grand scandale devant le Café de la Couronne, à Loèche, et menaçait d'ouvrir le ventre à ceux qui l'approchaient.

Il enfonça les portes du local d'arrêts et on fut dans l'obligation de le conduire au pénitencier de Sion où il est gardé à vue.

Il a été trouvé porteur d'un grand couteau.

—o—

MURAZ-COLLOMBEY. — (Corr.) — Dimanche dernier la Jeunesse de l'Action catholique de la paroisse de Muraz donnait une représentation théâtrale qui fut des plus réussies. Tous les rôles furent bien tenus et on découvrit même chez certains acteurs de réelles aptitudes, qui — comme tout talent naissant — demandent évidemment à être cultivées. C'était, en effet, la première fois que cette jeune société, dont le berceau remonte à 1933, affrontait le public sur la scène. Et ce fut, sans exagération, un début heureux, un succès qui dépassa les prévisions, les plus optimistes, car il y a toujours une petite appréhension pour celui qui inaugure une scène et le succès ne correspond pas nécessairement au travail, il y a les aléas. Quoi qu'il en soit, de la représentation de dimanche il se dégage une impression qui fait bien augurer des jours à venir. Et je crois interpréter le sentiment de la population en souhaitant que cette belle journée ne reste pas sans lendemain et qu'elle soit un stimulant pour que l'année prochaine à pareille date, nous ayons à nouveau le plaisir de voir évoluer sur la scène ceux que nous avons applaudis hier. Merci, chère Jeunesse, de l'agréable surprise que vous nous avez réservée et des délicieux instants que nous avons vécus à votre contact.

Sans bruit comme sans respect humain, suivez votre chemin, vous êtes sur la bonne voie, aucun obstacle ne doit vous paralyser. Vous êtes le blé qui lève, vous avez un idéal que Dieu protège et soutient.

Un spectateur.

FRIMAX prévient son honorable clientèle qu'elle n'est plus représentée par M. A. WIDMER
S. A. MAX THUM - GENÈVE

Sciatique - Rhumatisme
guéris en dix jours
Vous pouvez vous guérir en faisant cuire un paquet de tisane Sidi, dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de ¾ litre, et boire un verre chaque soir. Ecrivez à l'Herboristerie St-Jean. L. Beck, Grand St-Jean 20, Lausanne, qui vous enverra la cure complète pour 3 francs.

Notre Service télégraphique et téléphonique

L'archiduc Othon interwievé

—o—

PARIS, 25 février. (Havas.) — L'envoyé spécial du « Petit Journal » rapporte l'entretien qu'il eut au château de Steenockerzeel avec l'archiduc Othon.

« L'absolue indépendance de l'Autriche est une condition de la paix européenne, déclare l'héritier des Habsbourg. La restauration monarchique assurerait, en fait, cette indépendance.

» Mais l'absolutisme ne saurait être de mise aujourd'hui. La monarchie doit avoir une forme moderne, et celle-ci c'est le corporatisme. Je ne veux point parler de la monarchie en Hongrie, car celle-ci comprend essentiellement une constitution millénaire, constitution qui n'a pas changé pendant des siècles et qui devra rester, à l'avenir, comme dans le passé, la base de la vie publique en Hongrie. C'est le plan qu'avait rêvé et ébauché le chancelier Dollfuss que le souverain devra réaliser. Seul, en effet, celui-ci pourra accomplir cette œuvre, car de par sa fonction, il est au-dessus des partis. Aussi, je puis dire que presque toute l'Autriche maintenant souhaite la restauration. Les gouvernements qui se sont succédé ont dû combattre âprement les éléments révolutionnaires et les mécontents. Mais la monarchie permettra vraiment la réconciliation nationale.

— Dès lors, un parti comme le parti socialiste pourrait renaître de ses cendres.

— A vrai dire, non, car il y aurait contridiction avec la constitution. Les socialistes se réclament de la lutte des classes. Mais le plus grand libéralisme serait le fondement du nouvel Etat. Rien de ce qui est « social » ne saurait nous être étranger. Au-dessus des intérêts particuliers, le souverain sera l'arbitre incontesté. Cependant, sa sollicitude irait d'abord au peuple. Avant tout, il devrait défendre ceux qui ont besoin d'être défendus.

— Une monarchie essentiellement populaire ?

— Exactement, la monarchie s'opposerait aussi bien à la réaction qu'à la révolution. Sous le règne du libéralisme économique, les ouvriers ne sont pas défendus. Trop souvent, ils ne sont que des instruments dans les mains de leurs patrons. La monarchie corporative, au contraire, suppléerait à cet état de choses par l'organisation des professions, des métiers, par l'établissement des contrats collectifs.

— Quant à la réforme de l'Etat ?...

— Libérale au possible, mais organisée. Le souverain doit être le père des libertés des pays. Ainsi, la monarchie assurera la durée de l'effort et la continuité de la sécurité. Au sein des corporations, les producteurs se gouverneraient eux-mêmes, selon leurs intérêts et leurs capacités. C'est cela la démocratie vraie.

—o—

Une initiative communiste

—o—

ZURICH, 25 février. (Ag.) — Le parti communiste suisse a décidé de lancer une initiative contre les arrêtés fédéraux et pour la protection des droits populaires démocratiques. Il demande que tous les arrêtés fédéraux d'une portée générale devront être soumis au peuple si 30,000 citoyens ou huit cantons le demandent.

Seront soustraits aux votations les arrêtés et lois fédéraux pris dans l'intérêt des ouvriers et qui seraient votés par les Chambres à la majorité de trois quarts des membres présents.

—o—

L'électrification du funiculaire du Pilate

LUCERNE, 25 février. (Ag.) — L'emprunt d'électrification du funiculaire du Pilate, au montant de 400,000 francs a eu un plein succès ,de sorte que le financement de l'électrification, devisée à 1 million 100,000 francs est garanti. L'électrification du chemin de fer du Pilate sera, pense-t-on, chose faite, pour le printemps 1937.

—o—

Nouveau consulat suisse

BERNE, 25 février. (Ag.) — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a décidé de créer à Bagdad, un consulat suisse avec juridiction sur tout le royaume de l'Irak. M. Georg Rychner, d'Aarau, commerçant dans la capitale d'Irak a été nommé consul honoraire suisse à Bagdad.

La récapitulation des élections espagnoles

—o—

MADRID, 26 février. (Havas.) — Ni le ministère de l'intérieur ni le Bureau des Cortès n'ont encore publié les résultats définitifs complets du premier tour des élections générales. Cependant 433 sièges sont puorvus sur un total de 473 que comptent les Cortès. D'après les derniers renseignements parvenus à Madrid, on peut d'ores et déjà établir le tableau suivant :

Droite 128 sièges se répartissant ainsi: Ceda 94, rénovation espagnole (monarchistes) 13, traditionnistes (monarchistes) 10, Ligue régionale catalane 11.

Centre 63 sièges se répartissant ainsi : agrariens 14, républicains conservateurs 1, radicaux 7, progressistes 5, parti centre (M. P. Valladores) 17, indépendants du centre 18, libéraux-démocrates 1.

Gauche : 239 sièges se répartissant comme suit : Union républicaine 27, gauche républicaine 75, socialistes 85, gauche catalane 19, action catalane 4, union socialiste 4, union des rabassaires 2, fédération 2, nationalistes d'Ezquerra 2, union marxiste 2, progressistes 1, syndicalistes 2, agrariens de gauche 1, gauche 1, communistes 12, indépendant de gauche 1.

D'autre part trois nationalistes basques ont été élus.

—o—

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

—o—

Le communiqué italien

ROME, 25 février. (Ag.) — Le maréchal Badoglio télégraphie :

Intense activité de patrouilles sur le front érythréen. L'aviation a bombardé des détachements adversaires au sud de l'Amba Alagi et dans le Tembien.

Sur le front de la Somalie, rien de particulier à signaler.

Le communiqué éthiopien

ADDIS-ABEBA, 25 février. (Havas.) — Un communiqué du ras Immerou signale du front du Tigré une attaque éthiopienne à Rama, sur la route d'Adoua, à 20 km. au sud de Wareb. D'après ce communiqué, les Italiens, voyant qu'ils ne pouvaient pas résister, ont abandonné la forteresse qu'ils firent sauter en partant. Le bruit court à Addis-Abeba que la population civile du village de Rama, profitant de la présence des troupes éthiopiennes dans ces parages, se serait soulevée contre les Italiens, aurait massacré une partie de la garnison et incendié le dépôt de munitions.

On n'a pas de détails précis en ce qui concerne cette attaque, la date exacte n'en est pas signalée, mais les faits doivent se placer autour du 15 février.

DESSIE, 25 février. — Des avions italiens continuent de bombarder quotidiennement les villages situés à l'arrière du Front septentrional. Ils ont bombardé plusieurs localités à l'est de Dessié.

ADDIS-ABEBA, 25 févier. (Havas.) — Un avion militaire italien a été abattu à Kebtia dans l'Ouelkait.

—o—

La benzine de faveur pour les étrangers

BERNE, 25 février. (Ag.) — Au moment où le Conseil fédéral, en juin dernier, a porté le droit de douane de 20 à 28 francs, il a arrêté que les automobilistes et les motocyclistes étrangers pourraient obtenir en Suisse la benzine à un prix réduit. Il a limité cette mesure au 29 février 1936.

Pendant ces sept mois d'application, les conséquences financières de cette mesure pour la caisse fédérale, se sont maintenues dans un cadre relativement restreint (la réduction en faveur des étrangers s'est élevée jusqu'ici à 164.000 fr.), alors que d'autre part elle a favorisé grandement la propagande en faveur du tourisme suisse.

Le Conseil fédéral a décidé, en conséquence de prolonger la réduction du prix de la benzine pour les automobilistes et les motocyclistes étrangers jusqu'au 31 décembre 1936.

—o—

Grève dans les mines

NIMES, 25 février. (Havas.) — A la suite de désaccord avec la direction des mines de Telys, au Martinet, 85 % des mineurs se sont mis en grève.

La flotte aérienne de l'Italie

—o—

LONDRES, 25 février. (Havas.) — Le gouvernement italien aurait mis au point, selon le « Daily Mail », un programme de constructions aériennes de dimensions gigantesques : ces constructions, poursuivies à un rythme accéléré (douze appareils par jour) doteraient le pays, avant la fin de l'année, d'une flotte de 5500 avions ultra-modernes, dont 1500 avions de bombardement. Ces derniers transporteraient plus de trois tonnes de bombes à une vitesse de plus de 400 kilomètres à l'heure et posséderaient un rayon d'action de 3000 km. L'armement comporterait pour la plupart des appareils un canon à tir rapide en plus des mitrailleuses.

—o—

La note italienne à l'Angleterre

—o—

ROME, 25 février. — Le gouvernement italien a adressé la note suivante au gouvernement britannique : « Le gouvernement italien se réfèrant à la communication effectuée le 14 février constate que le gouvernement anglais, dans sa réponse aux observations du gouvernement italien relative au mémorandum britannique du 22 janvier et à l'attitude britannique révélée par ce memorandum n'a réfuté aucun argument. Le gouvernement italien maintient son point de vue quant à la situation navale en Méditerranée.

—o—

Incident à la Chambre serbe

—o—

BELGRADE, 26 février. — La séance de la Scoupchina a été levée à la suite d'un incident. A la reprise l'opposition toute entière a quitté la salle. Le président de la Chambre a déclaré qu'il considérait avoir fait son devoir en prenant des mesures pour la sécurité des députés.

Radio-Programmes

Mercredi 26 février. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 13 h. Le billet de midi. 13 h. 03 Concert d'orgue de cinéma. 13 h. 13 Gramo-concert. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Quelques disques. 18 h. 10 Deux romanciers genevois. 18 h. 30 Quelques disques. 18 h. 40 Pour ceux qui aiment la montagne. 18 h. 50 Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10 Quelques disques. 19 h. 15 Causerie scientifique. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. « J'attendais ce jour ». 20 h. 35 XVme audition du Cercle Jean-Sébastien Bach. 21 h. 30 Dernières nouvelles. 21 h. 40 IIme partie du concert. 22 h. 35 La demi-heure des amateurs de jazz hot.

†

La famille **Maurice DELEGLISE**, à Bagnes, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Si simple à cuire — si aromatique et délicieux:
malt Kneipp
avec un brin de Franck-Arome.
Seulement 70 cts. la livre!
Lire le mode d'emploi sur le paquet

Pour réaliser des canalisations de tout repos: „Eternit-Tuyaux"
Dépôt: Charles Avalle, Sierre, Tél. 5.05.17

CEPHALINE
Maux de tête
Grippe
Migraines
Douleurs
Insomnies
Yv 4
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible
Plus de 40 ans de succès Fr. 1.75 la boîte Toutes pharm.

La meilleure adresse...
pour tous vos travaux d'impression
Imprimerie Rhodanique
St-Maurice Tél. 2.08

C'est pour la vie...
que tu achètes ton trousseau !

Crois-en mon expérience et achète-le à la
MANUFACTURE DE TROUSSEAUX ET LINGERIE
Louis Bersier
LAUSANNE - J.J. MERCIER 2

Les timbres caoutchouc
sont toujours livrés rapidement et aux meilleurs prix du jour par
l'Imprimerie Rhodanique
à St-Maurice Téléphone 8

ABYCESSINE
guérit supurations

RÉSULTAT D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DE 2500 PERSONNES

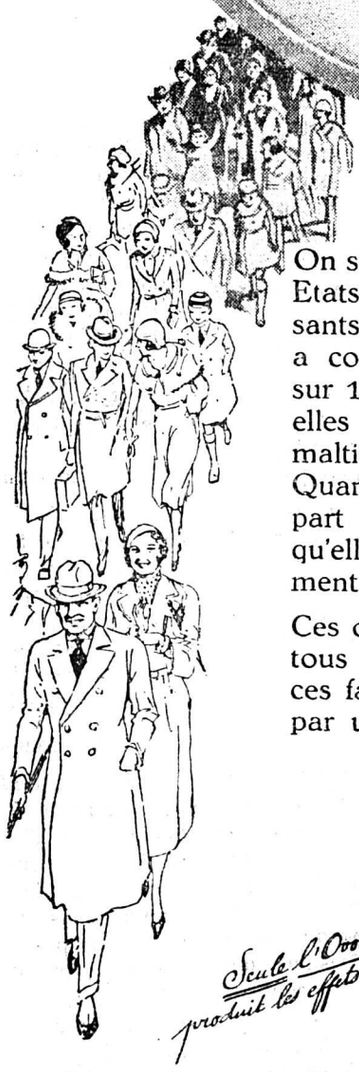
83 personnes sur 100 dorment mieux, lorsqu'elles prennent de l'Ovomaltine avant de se coucher.

On s est livré dernièrement aux Etats-Unis à des essais intéressants sur 2500 individus et l'on a constaté que 83 personnes sur 100 dorment mieux quand elles ont pris une tasse d'Ovomaltine avant de se coucher. Quant aux 17 autres, la plupart d'entre elles ont déclaré qu'elles jouissaient habituellement d'un sommeil paisible.

Ces observations coïncident en tous points avec les expériences faites dans le monde entier par une multitude de personnes sur l'Ovomaltine comme boisson du soir.

Rien n'est plus susceptible de procurer un bon sommeil qu'une tasse d'Ovomaltine prise avant le coucher. L'Ovomaltine bannit tant la sensation de la faim que les pesanteurs d'estomac qui troublent le repos nocturne.

L'Ovomaltine remplace également les forces dépensées durant le jour, calme les nerfs et soutient l'action reconstituante du sommeil.

L'OVOMALTINE
boisson du soir
renouvelle les forces et prépare un joyeux réveil.
Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine
En vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60
Dr A. WANDER S. A., BERNE
B 282

VILLA A VENDRE
de 3 chambres, garage, cave, et 3000 m. de terrain, à 10 min. de la ville de Vevey, ainsi que
magasin d'épicerie-primeurs
en ville. - Ecrire sous chiffre W. 3722 L. à Publicitas, à Lausanne.

A vendre un
landau
et une chaise de bébé en bon état et à bas prix.
S'adresser au Nouvelliste sous S.M. 939.

On cherche dans famille à Sion
bonne à tout faire
propre et active.
S'adresser sous P. 1570 S. à Publicitas, Sion.

Vaches
A vendre 6 fortes vaches laitières. - Fellay Hercule, à Versegères, Bagnes.

Tapissier-Décorateur
Ouvrier capable, 21 ans, cherche place. Ecrire sous chiffres O. F. 361 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

GAY r. Pichard 11 LAUSANNE GAY OPTICIEN
Consultations à St-Maurice, tous les vendredis de 8 h. à 12 h. à la Droguerie Agaunoise
Ordonnances, Réparations

Boulangers
attention !
A vendre pétrin à l'état de neuf, bas prix.
M. GERMIQUET, rue de Monthéolo, Monthey.

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'
IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE
vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

Epouvantés par les ravages qu'avait déjà provoqués parmi eux l'artillerie de la flottille, qui continuait à bombarder sans relâche les alentours, ils lâchèrent pied, poursuivis par quelques coups de feu qui couchèrent plusieurs d'entre eux sur le sol. Ceux qui avaient réussi à pénétrer par les fenêtres s'empressèrent bien vite également de battre en retraite, sans avoir abattu seulement la moindre victime.

Dans la Pagode au toit rose, stupéfaits, les religieux et les réfugiés se demandaient quel miracle avait bien pu se produire pour que l'acharnement des assaillants se changeât aussi rapidement en une semblable débandade. Tugdual Cloarec voulait à tout prix se lance à la poursuite des fuyards. Il fallut que d'Ortignac le retînt pour qu'il se résignât à demeurer à l'entrée du temple.

— Voyez, lieutenant, comme ils larguent les amarres ! s'exclamait le Paimpolais tout joyeux.. On peut dire que souquent ferme et qu'ils mettent hardiment les voiles, les mal blanchis !

La joie du matelot d'Hervé Goulven s'affirmait si grande, à ce moment, qu'il se mit à exécuter une gigue endiablée tout en hurlant à pleine voix :

Nous avons une fillette...
Youp lon la larira !...

Cependant, le brave garçon interrompit bientôt sa chanson pour s'exclamer :

— Le « Sergent-Bobillot ! » Vous le voyez tous, les gars !... Je le reconnais au milieu de la flottille ! Ah ! je savais bien que le commandant ne nous abandonnerait pas !

Les matelots et les réguliers chinois qui avaient échappé à la mort ne répondirent pas, tout occupés qu'ils étaient à observer les évolutions des bâtiments qui parvenaient maintenant devant I-Tang. A intervalles réguliers, un léger nuage de fumée se produisait à bord de chacune des canonnières. Les obus continuaient de pleuvoir tout autour du temple, achevant de semer la désorganisation parmi les fuyards qui, terrorisés, couraient à toutes jambes, abandonnant de nombreux cadavres sur le terrain.

Les pirates n'étaient d'ailleurs pas les seuls qui fussent affolés par ce bombardement imprévu. Epouvantés par les explosions qui se succédaient sans relâche, les pigeons s'envolaient éperdument, exécutant de grands cercles autour de leur refuge...

Le Père Augustin, Sadie Farwell et les religieuses s'étaient portés en toute hâte à l'entrée de leur retraite. Ils n'avaient plus à craindre, désormais, que leurs ennemis dirigeassent contre eux un feu nourri. N'osant encore croire à la providentielle intervention qui se produisait, ils assistaient étonnés, à la débandade éperdue de Din-Hou et de ses acolytes.

Les canonniers de la flottille savaient diriger leur tir à merveille, les obus continuaient d'éclater au milieu des groupes éparpillés des fuyards, semant implacablement la mort dans leurs rangs. Durant quelques minutes, les assiégés purent encore apercevoir leurs adversaires qui dévalaient en proie à un indicible affolement vers I-Tang, cherchant vainement à s'abriter contre le tir meurtrier de la flottille, puis, les uns après les autres, les misérables disparurent au milieu des ruines, laissant derrière eux, sur les pentes, des centaines de cadavres, que dominait la silhouette imposante du vieux temple invaincu...

CHAPITRE XX

Le « Sergent-Bobillot » et les unités de la flottille internationale étaient arrivés juste à temps pour empêcher le massacre. Retardés par le brouillard épais qui s'était élevé à la surface du fleuve, les bâtiments avaient eu quelque peine à avancer à la sortie des gorges du Yi-Tchang. Enfin, fort heureusement, la brume s'était peu à peu effilochée, et les équipages, suivant les indications d'Hervé Goulven, n'avaient pas eu grand'peine à s'orienter. Ils avaient aperçu tout d'abord I-Tang en ruines, puis la colline au sommet de laquelle se dressait la Pagode au toit rose, et sur les pentes de laquelle les bandes de Din-Hou s'élançaient à l'assaut.

Des ordres avaient été aussitôt donnés et les canonniers, à leur poste, avaient immédiatement commencé le tir, criblant de mitraille les alentours du vieux temple qu'ils se gardaient bien de viser, sachant qu'il abritait toute la foule des réfugiés. Non sans satisfaction, les officiers qui examinaient les effets du tir avec leurs jumelles, combien il s'affirmait efficace, et les acclamations se succédaient, de plus en plus nourries parmi les équipages, tout heureux de la tournure que prenaient les événements.

Si profonde que fût la joie qu'éprouvaient à juste titre tous ces braves gens d'être arrivés juste à temps pour débloquer les assiégés, elle ne pouvait égaler, on s'en doute, celle que manifestaient à ce moment Hervé Goulven et ses matelots. L'artillerie de la canonnière contribuait pour une large part au succès qui s'annonçait de plus en plus certain. Debout sur le pont, le commandant assistait à la débandade des diables jaunes, dont il distinguait très nettement les groupes épars qui s'enfuyaient au plus vite, sans cesse désorganisés, par les ravages effrayants de la mitraille.

L'officier interrompit bientôt pourtant ses observations. Une main venait de se poser sur son bras. Surpris, il se retourna. Minh se trouvait auprès de lui...

— Je n'ai pas voulu attendre plus longtemps dans la cabine, monsieur l'officier, expliqua la Chinoise, dont le visage rayonnait maintenant... Je me sens tout à fait mieux... Mais ils sont sauvés, n'est-ce pas ? Vous avez pu arriver à temps ?

(A suivre.)